

A retenir







MILDIU Risque faible. Mais attention toutefois à la hauteur de pluie associée au risque orageux annoncé pour la fin de la semaine.







OÏDIUM Période de risque en cours pour les parcelles à haut risque et période de forte sensibilité imminente sur les parcelles les plus précoces.

Annexe : Note nationale *Xylella fastidiosa*

MÉTÉO

Prévisions du 6 au 11 mai 2015

Zone Corrèze	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10	Lun 11
Températures	9 19	4 25	9 23	12 18	8 23	7 27
Tendances						

Zone Hte Vienne	Mer 29	Jeu 30	Ven 1	Sam 2	Dim 3	Lun 4
Températures	8 15	5 21	11 20	10 16	8 20	9 24
Tendances						

STADES PHÉNOLOGIQUES

Cépages	Corrèze	Hte-Vienne
Cab. S.	9 - 12	-
Cab. F.	16	-
Merlot	-	-
Chard.	15 (16)	-
Sauv.	12 - 15	-
Pinot noir	-	12 (15)
Gamay	-	12 (15)

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz) :

- 9 : 2 à 3 feuilles étalées
- 10 : 3-4 feuilles étalées
- 11 : 4-5 feuilles étalées
- 12 : Grappes visibles
- 13 : 6-7 feuilles étalées
- 14 : 7-8 feuilles étalées
- 15 : boutons floraux agglomérés



Photo IFV

Stade 15 : Boutons floraux agglomérés

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Maturité des œufs (suivi labo Midi-Pyrénées)

Les germinations observées, en conditions extérieures, sur les lots originaires du Gers et des Hautes-Pyrénées sont confirmées sur les observations de cette semaine.

A ce jour, les autres lots ne montrent toujours aucune évolution, même pour les lots placées en étuve.

• Données de la modélisation (Potentiel Système – Stations d'Objat et Verneuil sur Vienne)

A ce jour, la pression exercée par le mildiou est toujours faible. La masse des œufs est mûre mais malgré les pluies importantes des 30 avril, 1^{er} et 2 mai, aucune contamination de masse n'a été modélisée.

Le risque de contamination par le mildiou devrait rester faible. Aucune contamination de masse n'est modélisée dans le cas de faibles pluies les 8 et 9 mai. Il faudrait une pluie de 20 mm en une fois pour déclencher des contaminations de masse.

Remarque : Les contaminations élites sont des épisodes de contaminations de faible ampleur. A la différence des contaminations de masse qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les élites sont généralement sans gravité. Rappelons que les contaminations de masse ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Évaluation du risque : La semaine à venir s'annonce peu pluvieuse. Cependant, les facteurs de risque précédemment énoncés restent valides, à savoir, maturité de la masse des œufs considérée comme acquise et stade de réceptivité de la vigne atteint. La période de risque est donc en cours mais les niveaux de précipitations annoncés semblent peu compatibles avec le déclenchement de nouvelles contaminations de masse.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt (dès le stade premières feuilles étalées). L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 2 à 3 semaines plus tôt).

Une phase de sensibilité maximale est ensuite identifiée autour de la floraison.

Évaluation du risque : Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

- Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité de la grappe démarre au stade **boutons floraux séparés** (stade 17, pré-floraison). Avant ce stade, surveillez vos parcelles pour détecter l'apparition éventuelle de symptômes sur feuilles.
- Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années antérieures) : la période de risque démarre plus précocement que dans le cas de situations classiques, soit 2-3 feuilles étalées. La période de sensibilité est en cours pour les parcelles à haut risque. A la différence de la semaine dernière, l'alternance de périodes faiblement pluvieuses entrecoupées de périodes chaudes rendent la semaine à venir plutôt favorable au développement du champignon.

BLACK-ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Les symptômes de black-rot sur feuilles se caractérisent par de petites taches brun-rouge régulières et bordées d'un liseré brun foncé sur lesquelles apparaissent, 3 à 4 jours après, de petites pustules noires (les pycnides). Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées à partir de baies « momifiées » restées sur les souches. La dissémination du champignon est relativement lente. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

L'expression des symptômes est relativement longue, de l'ordre de 20 à 30 jours après la contamination, en conditions printanières.

Risque de confusion : A cette période des symptômes de brûlure du feuillage lié à la dérive de produits dés herbants peuvent apparaître. Ces taches sont plutôt d'aspects chlorotique et se distinguent des contaminations de black-rot par l'absence de liseré brun sur le pourtour de la tache.

• Situation au vignoble

Nous sommes toujours dans la phase d'incubation. Les éventuels symptômes ne sont donc pas encore visibles.

Évaluation du risque : L'alternance de périodes pluvieuses et de températures douces est favorable aux contaminations en présence d'inoculum (parcelles à historique). La gestion de la maladie est à associer à celle du mildiou et de l'oïdium.

Prophylaxie : Elle sert à diminuer les sources d'inoculum primaire :

- les rameaux porteurs de chancres ou les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille,
- un travail du sol pour enfouir les résidus de feuilles et de grappes tombés au sol peut réduire ensuite le risque de projection au printemps.



Taches de black-rot sur feuille : nécrose entourée d'un liseré brun-rouge
D. Blancard, Source Ephytia



Dégât de dés herbant sur feuille : tache chlorotique et absence de liseré brun
Photo CA 82

ÉRINOSE (*Colomerus vitis*)

• Situation au vignoble

Sur la parcelle de Verneuil, les dégâts sont toujours très présents. La pousse s'est ralentie et n'a pas permis de dilution des populations.

A Brivezac, on ne note pas d'évolution significative sur les situations d'infestation précédemment citées. Dans ces 2 cas, à l'inverse, la croissance végétative a en partie réduit l'incidence du parasite.

En dehors de ces 3 parcelles à historique, les dégâts sont toujours nuls.

Évaluation du risque : Les conditions actuelles devraient ralentir la pousse et les dégâts pourraient s'amplifier. La gestion du risque vis-à-vis de l'érinose dans les parcelles les plus sensibles repose sur une régulation précoce des populations. La période optimale de gestion est dépassée mais il convient de maintenir une surveillance de la multiplication des populations, notamment en situation de pousse ralentie.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

2 captures d' Eudémis ont été enregistrées sur le réseau limousin.

Sur les vignobles de Midi-Pyrénées, le vol se poursuit et toucherait même à son terme d'après le modèle.

Évaluation du risque : En Limousin, les années précédentes, les vers de grappe étaient quasi absents. Le maintien de la surveillance permettra de confirmer cette tendance (cf BSV n°1).

Le risque reste nul.

AUTRES OBSERVATIONS

x **Thrips et acariens :** Des populations sont toujours visibles. Mais sur les parcelles concernées, la gestion mise en œuvre a été efficace.

x **Cochenilles :** Des cochenilles sont toujours observées sur une parcelle de Chardonnay à Allasac. L'essaimage n'a pas commencé.

Évaluation du risque : Ce ravageur est considéré comme d'importance secondaire, mais l'observation de plus en plus régulière de cas d'infestations significatives incite à plus de surveillance à l'égard de ces insectes.

Les cochenilles ne présentent que peu de risque pour le développement de la vigne, à court terme. Mais, les prélèvements répétés de sève par les piqûres d'alimentation peuvent affaiblir le cep, en cas de population importante. Par ailleurs, les cochenilles sont vectrices du virus de l'enroulement.

La présence de cochenilles peut indirectement être détectée par la présence de miellat et de fumagine sur les feuilles, grappes et rameaux ainsi que par la présence de fourmis attirées par le miellat. Les colonies de cochenilles étant cachées sous les écorces, l'activité des fourmis est un indicateur pertinent pour le repérage du ravageur. Ces cochenilles peuvent être régulés par un cortège très diversifié d'auxiliaires. Si une gestion spécifique devait être décidée, elle ciblerait les stades mobiles qui vont migrer vers les parties verte de la plante dans le courant de l'été (essaimage).



*Colonie de lécanines sous les écorces
Photos CA 19*

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 12 mai 2015

Bulletin disponible sur : <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>
et sur les sites de la Chambre Régionale d'Agriculture et DRAAF de Midi-pyrenees

Abonnement gratuit sur simple demande à : accueil@limousin.chambagri.fr

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Xylella fastidiosa

renforcer la vigilance sur les cultures sensibles à cette bactérie réglementée, présente dans le Sud de l'Italie

Plusieurs insectes vecteurs et plantes hôtes concernés

X. fastidiosa est une bactérie nuisible sur **200 espèces végétales** environ, appartenant à 50 familles botaniques. Elle est transmise par des **insectes piqueurs-suceurs de sève**. Ces cicadelles ou cercopes, notamment la philène spumeuse détectée en Italie, sont fréquents en cultures sensibles, mais ne sont pas forcément contaminants.

En revanche, s'ils sont associés à des **symptômes de dépérissement vasculaire** sur des végétaux exposés à *X. fastidiosa* (olivier, laurier-rose, vigne, agrumes, amandier, abricotier, pêcher, prunier, avocatier, caféier, chêne, érable, orme, luzerne, tournesol...), des risques de contamination sont à craindre. Il est important de noter que les plantes peuvent être porteuses de la bactérie sans présenter de signe de maladie et que *X. fastidiosa* comprend plusieurs souches, dont la gamme d'hôtes, la virulence et l'expression des symptômes sont variables.



Les nécroses de l'apex des feuilles d'un olivier traduisent une rupture d'alimentation en sève. Dans ce cas, elles sont dues à l'altération des tissus vasculaires par *X. fastidiosa*. Mais de tels symptômes peuvent prêter à confusion lors d'un diagnostic avec une cause abiotique ou une autre affection d'origine biotique.



Distribution géographique actuelle de la bactérie

La bactérie *X. fastidiosa* est présente au niveau du continent américain et à Taïwan. Elle a été **introduite dans le Sud de l'Italie** (plusieurs foyers signalés dans la région des Pouilles). Actuellement, **aucun foyer n'a été détecté en France**.

Que faire en cas de suspicion de détection de *X. fastidiosa* ?

Le brunissement des tissus vasculaires par *X. fastidiosa* est visible sur le bois après une coupe transversale de branche. Attention, on peut le confondre avec d'autres maladies vasculaires comme la verticilliose ou la graphiose de l'orme. Ce type de dégât peut également résulter d'un complexe parasitaire formé par la bactériose avec d'autres agents pathogènes. En cas de doute, contacter le SRAL. Seul un laboratoire d'analyses phytosanitaires agréé peut identifier officiellement cette bactérie réglementée.

X. fastidiosa est un **organisme de lutte obligatoire** en tout temps et en tout lieu au sein de l'Union européenne. Le seul moyen de lutte est l'arrachage des végétaux contaminés. En anticipation des mesures qui seront prises au niveau européen, et face à la gravité de la menace, la France a publié un **arrêté ministériel le 2 avril 2015** destiné à prévenir l'introduction de la bactérie. Ainsi, l'importation en France de végétaux sensibles à *Xylella fastidiosa* et provenant de zones touchées par la bactérie est interdite. Cette interdiction concerne les échanges intra-européens depuis la région des Pouilles et les importations issues des zones infectées des pays tiers concernés.

Ainsi, il est vivement recommandé de renforcer vos observations sur les végétaux indiqués en annexe de l'arrêté ministériel et de repérer des symptômes de dépérissement

qui vous semblent anormaux. En cas de suspicion, alerter les services régionaux chargés de la protection des végétaux (DRAAF-SRAL).



Pour en savoir plus, consulter les documents suivants sur n'importe quel moteur de recherche :

- Arrêté ministériel du 2 avril 2015, relatif à la prévention de l'introduction de *Xylella fastidiosa*.
- Note nationale BSV 2014 : « Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa* ».

MERCI DE DIFFUSER CETTE NOTE LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE.

NB : des notes complémentaires par filières, focalisées sur les symptômes de *X. fastidiosa*, seront publiées prochainement.